

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'exploitation d'une installation de traitement de déchets non dangereux COMMUNE DE SAINT QUENTIN FALLAVIER

présentée par la SARL AUREUS

Siège social : Parc d'activités de Chesnes, Impasse Malacombe, 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

Par arrêté préfectoral n° DDPP-IC-2018-06-09 du 14 juin 2018 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 18 jours, est prescrite :

du vendredi 6 juillet 2018 à 08h30 au lundi 23 juillet 2018 à 17h00.

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier comprenant une étude d'incidence et la décision de l'autorité environnementale après examen au cas par cas, est consultable :

- **en mairie de SAINT QUENTIN FALLAVIER** sur support papier et sur un poste informatique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ;
- **sur le site internet des services de l'État en Isère à l'adresse suivante : www.isere.gouv.fr.**

Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :

- **sur le registre d'enquête** mis à la disposition du public en mairie de SAINT QUENTIN FALLAVIER ;
- **par courriel** à l'adresse électronique suivante : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr jusqu'au lundi 23 juillet 2018 à 18h00 ;
- **par voie postale** à la mairie de SAINT QUENTIN FALLAVIER, à l'attention du commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et consultable, dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'Etat en Isère (www.isere.gouv.fr).

Le commissaire-enquêteur, Monsieur Jean-Pierre BLACHIER, ingénieur DRIRE à la retraite, recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de SAINT QUENTIN FALLAVIER, aux jours et heures suivants :

- vendredi 6 juillet 2018 de	08h30 à 12h00
- vendredi 13 juillet 2018 de	13h30 à 17h00
- mercredi 18 juillet 2018 de	08h30 à 12h00
- lundi 23 juillet 2018 de	13h30 à 17h00

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :

- **Monsieur BEAUVIER** de la société AUREUS (Tél : 04.78.40.17.26 - 06.42.85.54.39)
- **Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP)**- 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tél : 04.56.59.49.59).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP – service installations classées, à la mairie de SAINT QUENTIN FALLAVIER et sur le site internet des services de l'Etat en Isère (www.isere.gouv.fr), pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.